

# EMAS

## Audomarois- Calaisis

**Présentation de l'Equipe Mobile d'Appui médico-social à la Scolarisation**

*Dispositif soutenu par :*

## Qu'est-ce que l'EMAS Audomarois-Calais ?

**Une équipe mobile pluridisciplinaire, composée de professionnels du secteur médico-social :**

**destinée à intervenir auprès des communautés éducatives et particulièrement les professionnels des établissements publics et privés sous contrat avec l'éducation nationale et enseignement agricole, de la maternelle au lycée**

**pour soutenir la scolarisation des élèves en situation de handicap, avec ou sans notification MDPH, avec ou sans AESH, non suivis par un ESMS**

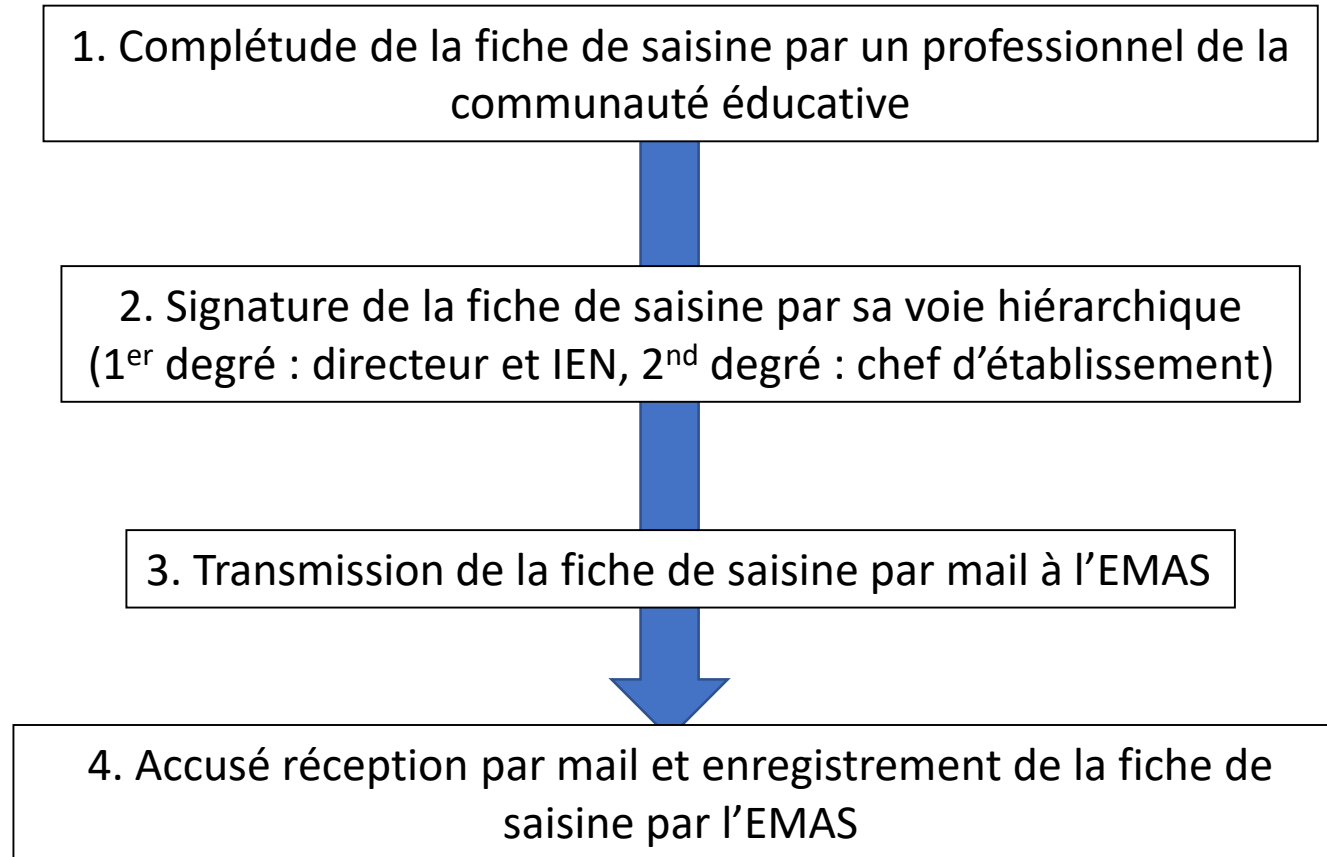
**qui intervient suite à une saisine d'un établissement implanté sur le territoire de l'Audomarois et du Calais**



## Nos missions

- **Conseiller, participer** à des actions de sensibilisation auprès des professionnels accueillant des élèves en situation de handicap
- **Apporter appui et conseil** à tous les professionnels des écoles et des établissements scolaires
- **Aider** la communauté éducative à gérer des situations difficiles
- **Accompagner** l'orientation vers les dispositifs, établissements ou services médico-sociaux, sanitaires, de droit commun
- **Initier** des interventions provisoires directes auprès de l'élève pour permettre le maintien de la scolarisation si le risque de rupture est prégnant
- **Travailler** partenariat avec la MDPH en apportant conseils aux équipes pluridisciplinaires

## Processus de saisine



*Délai d'1 semaine  
(hors vacances scolaires)*

## Processus de décision d'intervention

1. Lecture de la fiche par un professionnel de l'EMAS, entretien de clarification si nécessité avec le rédacteur de la demande

2. Traitement de la situation en réunion d'équipe EMAS : analyse de la situation, décision de la suite donnée, identification des ressources à mobiliser / mobilisables (interne, partenaires...), projection calendaire

La demande ne relève pas des missions de l'EMAS

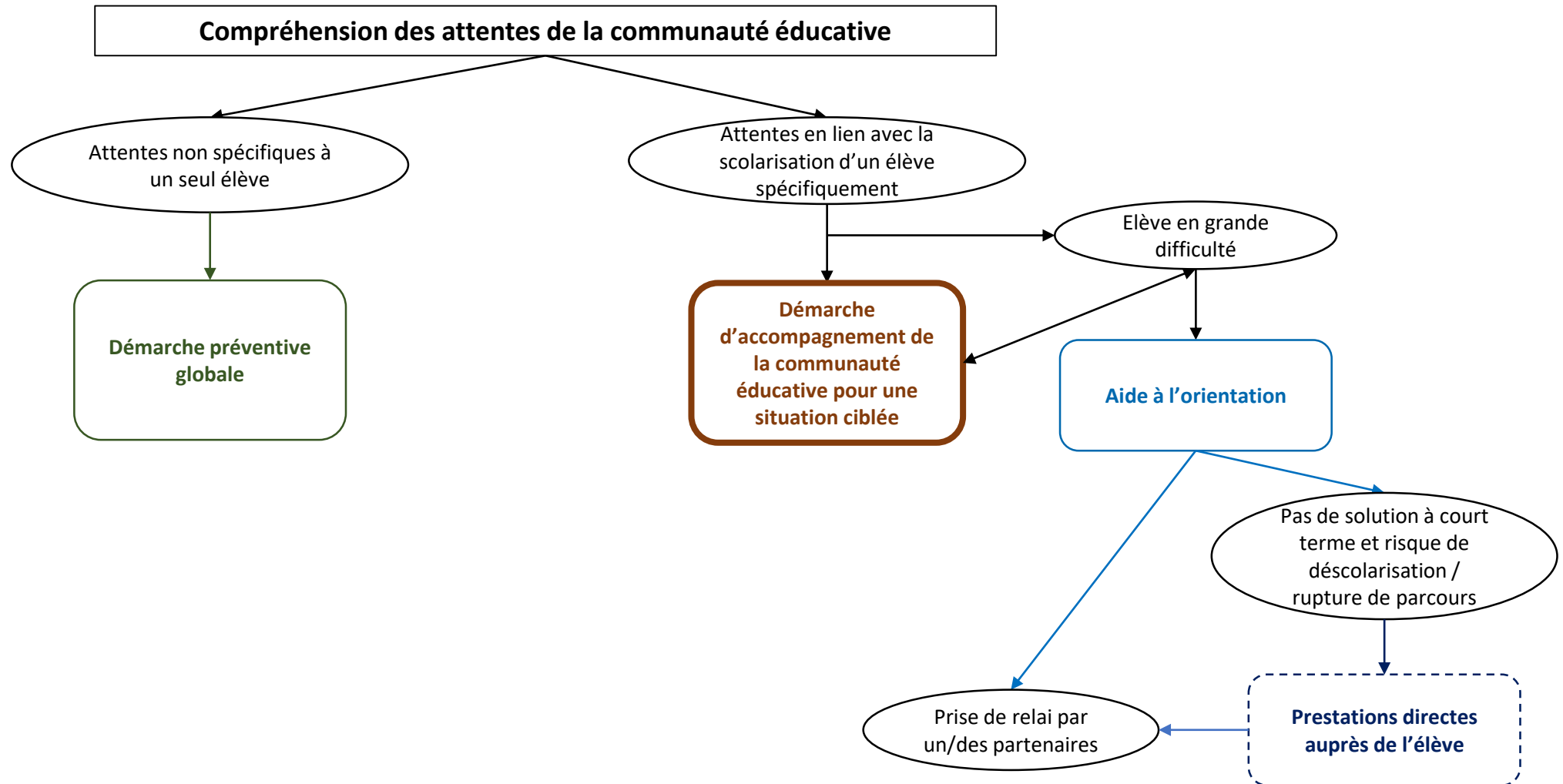
La demande relève des missions de l'EMAS

Envoi de la fiche de décision non favorable par mail au chef d'établissement, avec des pistes d'orientation vers d'autres partenaires

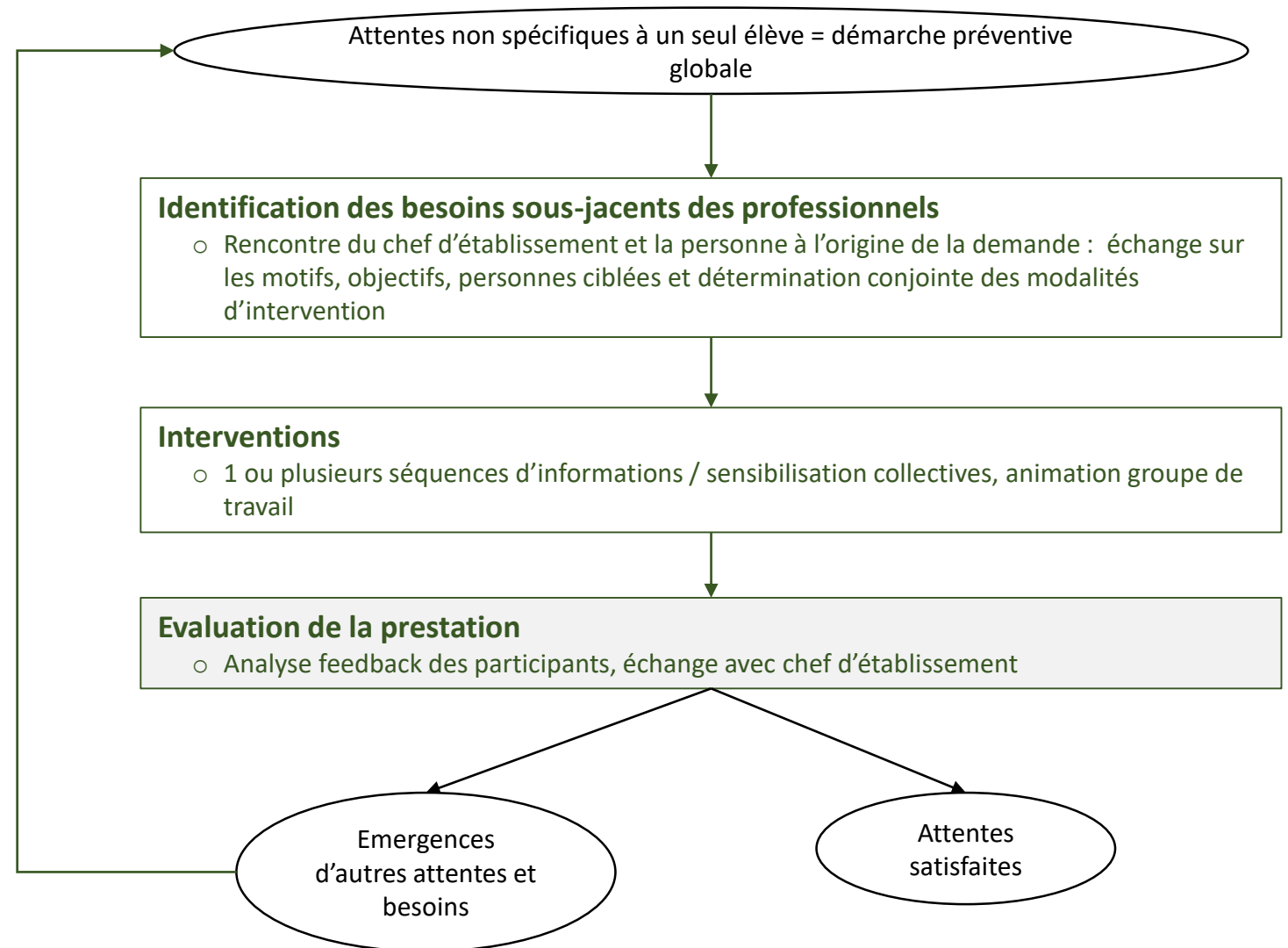
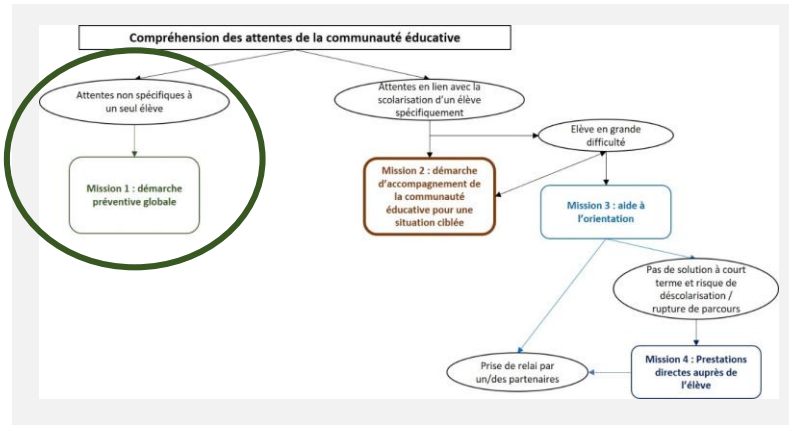
3. Transmission de la fiche de décision favorable par mail au chef d'établissement indiquant le délai selon lequel une première rencontre pourra être programmée

*Délai d'1 mois  
(hors vacances  
scolaires)*

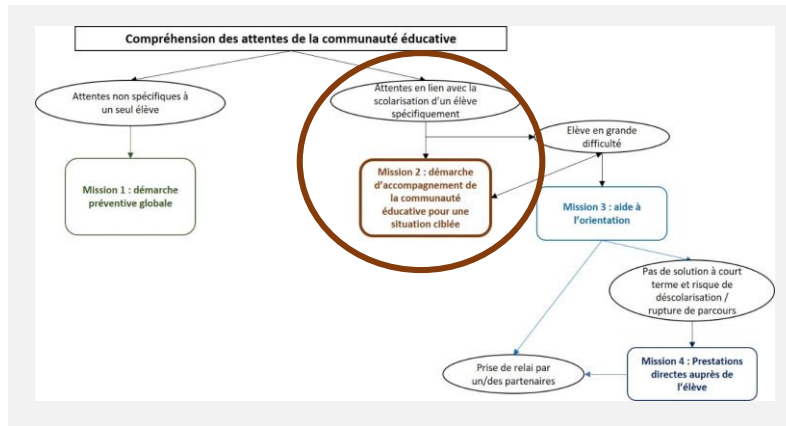
## Cadre d'intervention et déclinaison des missions



## Modalités d'intervention



## Modalités d'intervention



Attentes en lien avec la scolarisation d'un élève spécifiquement

### Démarche d'accompagnement de la communauté éducative pour une situation ciblée

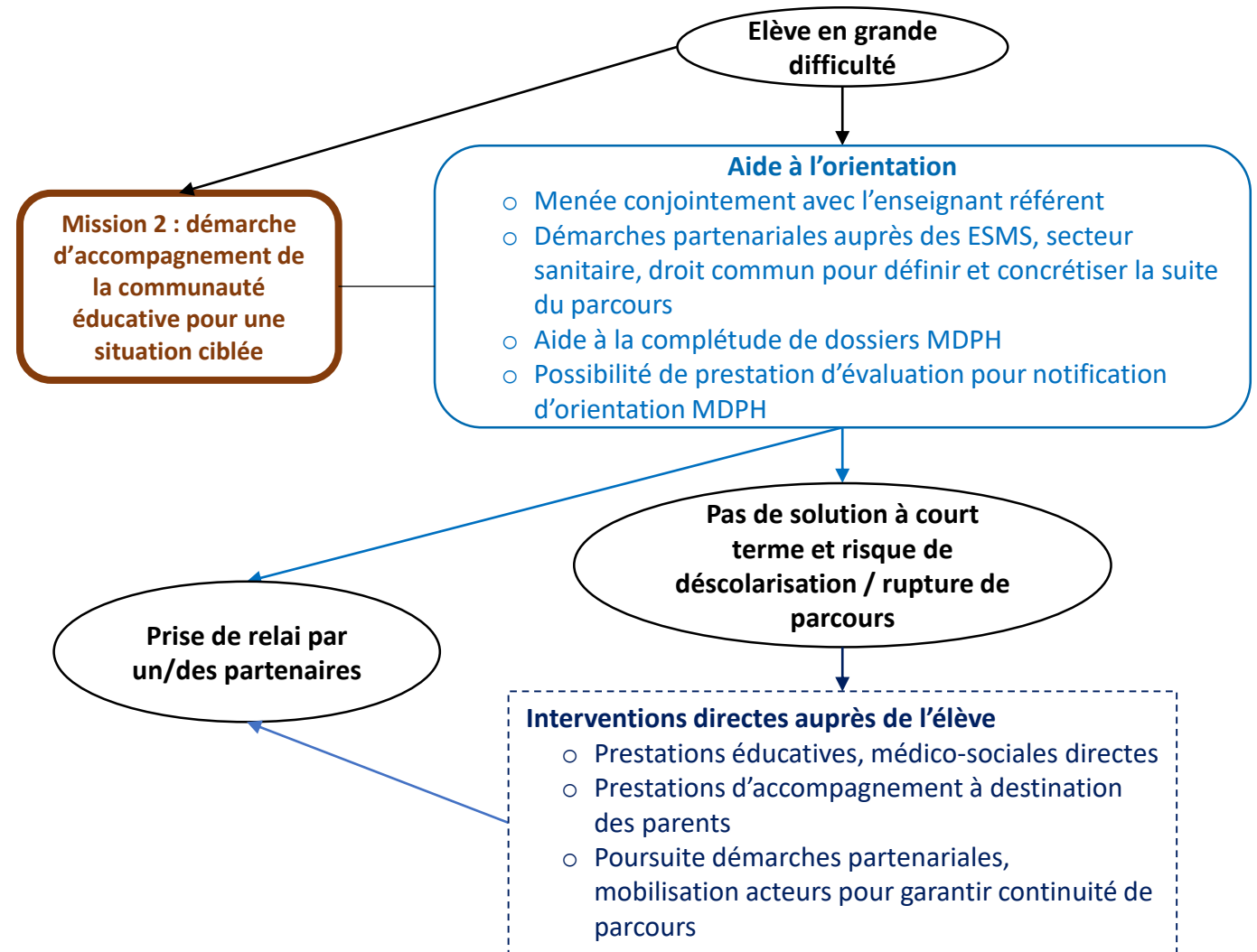
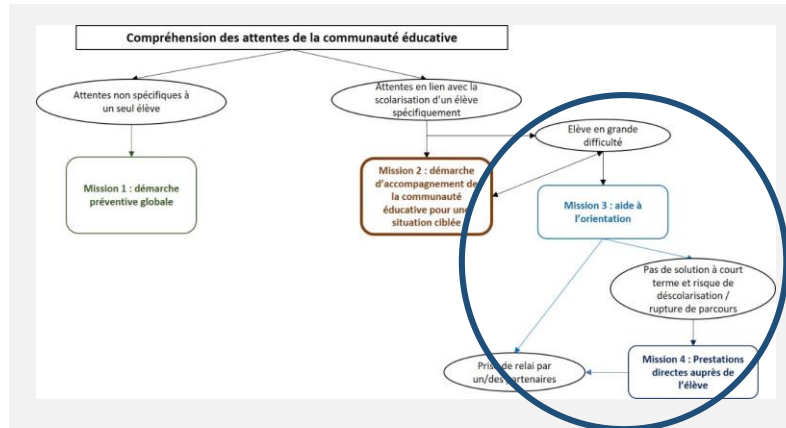
- Obtention de l'adhésion de la communauté éducative à la démarche et objectif de l'EMAS
- Diagnostic de la situation, identification des besoins des professionnels et de l'élève
- Proposition pistes de travail
- Mise en œuvre d'aménagement des conditions de réussite, appui, conseil auprès des prof.

Evaluation de l'accompagnement

Veille et ajustement si besoin



## Modalités d'intervention



## Durée d'intervention

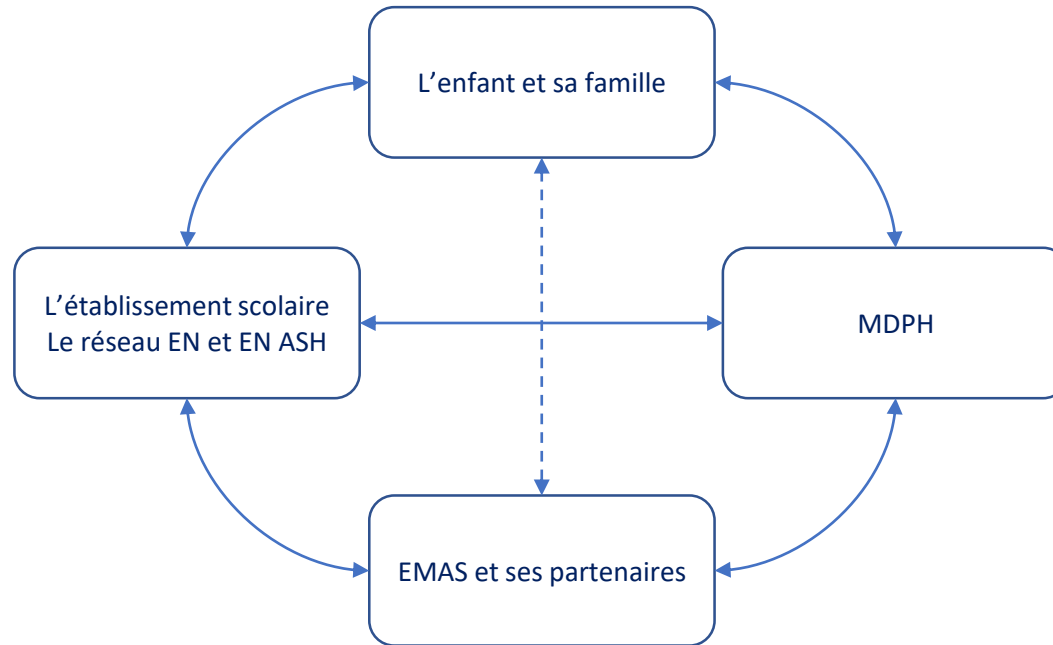
Durée d'intervention : 3 mois

Renouvelable 1 fois si mise en place de la mission 4

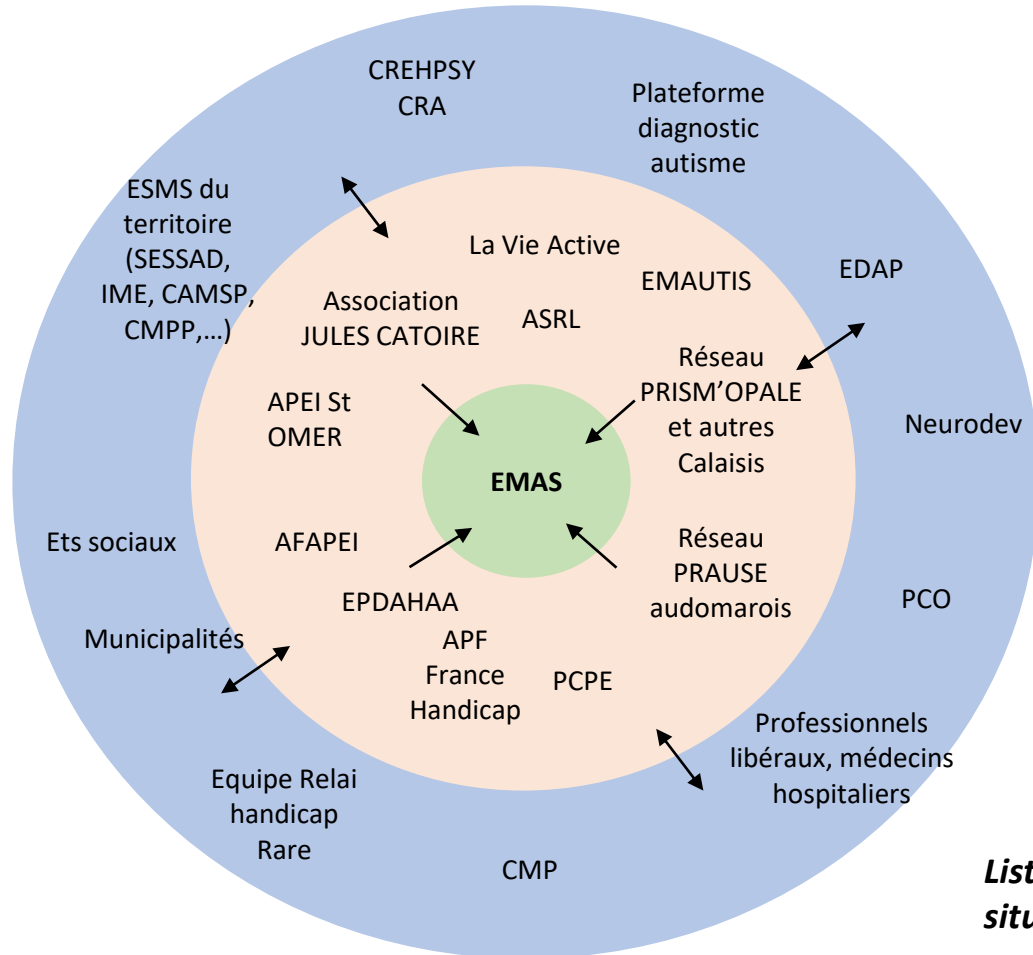
## Composition de l'équipe

- Pilotage de l'EMAS par le Réseau PRAUSE via le SESSAD de Longuenesse
  - Equipe :
    - 1 éducateur spécialisé (1 ETP)
    - 1 psychologue (0,80 ETP) assurant également la mission de coordination
- + Renfort ponctuel de professionnels des partenaires du territoire

## Environnement d'intervention de l'EMAS



## Les partenaires de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveau



**Partenaires de 1<sup>er</sup> niveau :** associés ponctuellement aux missions de l'équipe de l'EMAS pour élargir les expertises au service du maintien de la scolarisation et préserver/animer les liens entre ces ESMS et les communautés éducatives.  
(Les partenaires ici identifiés : partenaires socles au lancement de l'EMAS)

**Partenaires de 2<sup>ème</sup> niveau :** pourront intervenir conjointement avec l'EMAS lors de son processus d'intervention ou en relais, et avec qui le tissage d'une coopération favorisera la réussite des missions respectives au service du maintien de la scolarisation du jeune et son épanouissement. Les partenaires de 1<sup>er</sup> niveau sont également partenaires de 2<sup>ème</sup> niveau.

*Listing des partenaires non exhaustif, il sera complété au fur et à mesure de la diversité des situations rencontrées.*

## Contact

Directeur SESSAD Longuenesse : Christophe MASSY

**Coordinateur: ...**



emas.ac@vieactive.asso.fr



03 21 38 95 30



15 Bis rue de Lumbres  
62219 LONGUENESSE